# DESCRIPTIF DE FONCTIONS

| | |
|---|---|
| **Intitulé du poste :** | **CHARGÉ·E DE RECHERCHE HALIEUTIQUE (PÊCHES CÔTIÈRES)** |
| **Division/Programme et Section/Projet (le cas échéant) :** | Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins / Programme pêches côtières et aquaculture / Section sciences halieutiques côtières et aquacoles |
| **Lieu d'affectation :** | Nouméa, Nouvelle-Calédonie |
| **Supérieur·e hiérarchique :** | Chargé·e de recherche halieutique principal·e (pêches côtières) |
| **Nombre de personnes supervisées :** | Aucune |
| **Vocation du poste :** | Fournir des conseils et une assistance techniques et scientifiques aux pouvoirs publics, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux parties prenantes ainsi qu'au secteur privé s'agissant de la planification et de la mise en œuvre de travaux de recherche sur l'aquaculture et les pêches côtières à l'appui d'activités de gestion reposant sur des données factuelles, portant sur les poissons et les invertébrés ainsi que sur leur habitat. |
| **Date :** | Septembre 2022 |

## Cadre institutionnel et organigramme

La **Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME)** compte parmi les plus anciennes divisions de la CPS. Depuis plus de 60 ans, elle fournit des services scientifiques et techniques à l'appui de la gestion halieutique et du développement durable en Océanie. Le but de la Division est de faire en sorte que les ressources halieutiques de l'Océanie soient gérées durablement en vue d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. Dans le droit fil de cet objectif, la Division FAME fournit des conseils sur les aspects scientifiques et la gestion aux pays océaniens et aux organisations régionales en vue d'appuyer la gestion durable des ressources halieutiques hauturières, côtières et aquacoles. Malgré les difficultés inhérentes à la gestion des ressources marines de la région, il est néanmoins possible de maximiser les avantages économiques et sociaux liés à leur exploitation. Le développement de l'aquaculture dans la région et l'émergence de nouveaux moyens de subsistance sont autant d'axes présentant un potentiel important. La Division offre une assistance technique aux États et Territoires insulaires océaniens désireux d'exploiter ces pistes de développement durable dans le secteur marin.

Elle comprend deux programmes : le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP) et le Programme pêche hauturière (OFP). Le Bureau du·de la Directeur·rice offre un appui aux divisions et une orientation stratégique aux programmes et aux projets transversaux. Œuvrant aux côtés des 22 États et Territoires insulaires océaniens, la Division peut compter sur un réseau de partenaires régionaux, infrarégionaux et nationaux du secteur marin. Les

effectifs de la Division sont répartis entre la Nouvelle-Calédonie, les Fidji et les États fédérés de Micronésie, la majeure partie de ses plus de 100 agents étant en poste en Nouvelle-Calédonie.

Le Programme CFAP de la Division FAME offre un appui technique et scientifique aux États et Territoires insulaires océaniens dans le but d'améliorer la gestion des pêches côtières et d'assurer le développement durable de l'aquaculture et la création de moyens de subsistance pour les populations côtières de la région. Il aide les États et Territoires insulaires océaniens à mettre au point des stratégies et des procédures de gestion des pêches côtières fondées sur des données scientifiques et applicables du point de vue social. Il apporte aux pays insulaires océaniens, au secteur privé et à d'autres parties prenantes un soutien à l'aquaculture durable, y compris en matière de planification, de recherche et de développement, de biosécurité aquatique et de commerce. Le Programme intervient également à l'appui du développement de pêches côtières durables, de manière à contribuer à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance durables des populations, à la croissance économique et à l'adaptation au changement climatique. Il s'emploie également à faire face aux défis existants et nouveaux qui se présentent dans les secteurs des pêches côtières et de l'aquaculture dans la région.

La fonction de **Chargé·e de recherche halieutique (pêches côtières)** est une composante clé au sein de la Section sciences halieutiques côtières et aquacoles du Programme CFAP, qui permet de fournir des conseils et une assistance scientifiques et techniques s'agissant de travaux de recherche sur l'aquaculture et les pêches côtières à l'appui d'activités de gestion reposant sur des données factuelles, portant sur les poissons et les invertébrés, ainsi que sur leur habitat dans l'ensemble de la région océanienne.

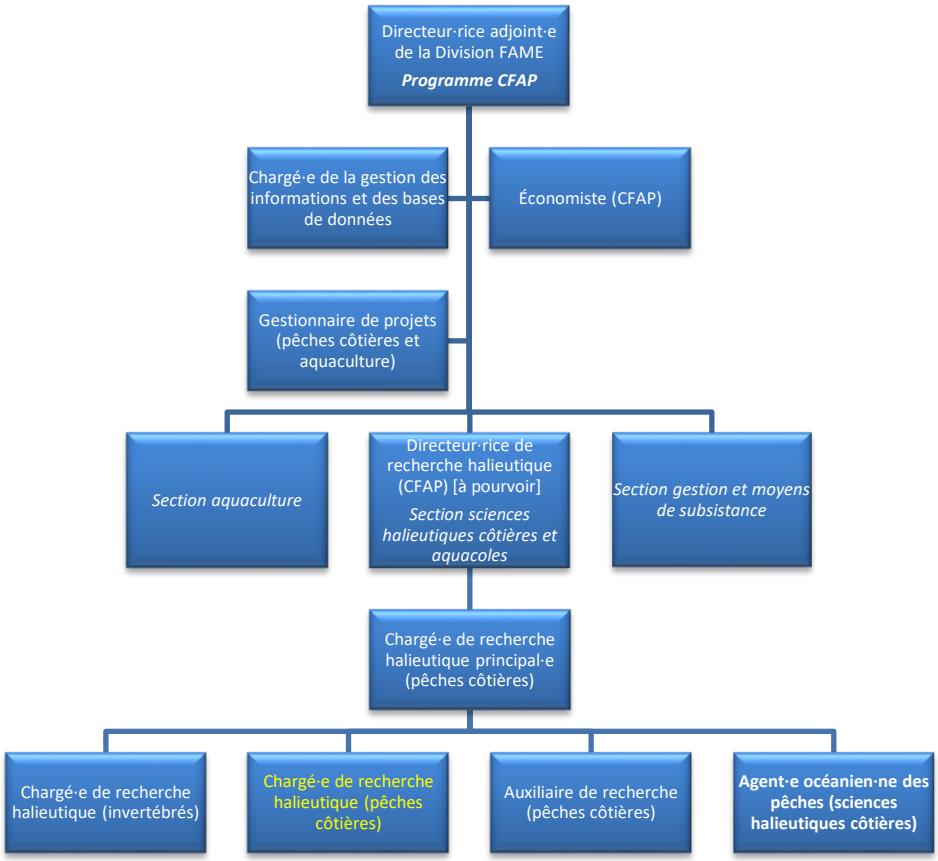


## Domaines de résultats essentiels (Objectifs)

Objectif 1 Offrir un soutien et des formations aux pays océaniens membres en vue de renforcer les capacités et compétences scientifiques en matière de collecte, de saisie, de contrôle de la qualité, d'analyse, d'interprétation et de communication de données relatives aux ressources côtières vivantes, à l'appui d'une gestion durable.

Objectif 2 Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'évaluations des ressources côtières vivantes, à l'élaboration et à l'utilisation d'outils et d'approches innovants pour la collecte de

données, la gestion des données et l'établissement de rapports afin d'étayer la gestion des pêches côtières.

Objectif 3 Promouvoir les échanges entre institutions et la collaboration intersectorielle avec les partenaires s'agissant de travaux de recherche sur les pêches côtières et l'aquaculture à l'appui d'une gestion reposant sur des données factuelles.

Objectif 4 Contribuer à l'administration et à la communication au sein de la Section.

***Une description générale des résultats attendus dans les domaines précités est fournie ci-dessous :***

| Responsabilités de la personne titulaire de poste | *Indicateurs de réussite* |
|---|---|
| **Objectif 1 Offrir un soutien et des formations aux pays océaniens membres en vue de renforcer les capacités et compétences scientifiques en matière de collecte, de saisie, de contrôle de la qualité, d'analyse, d'interprétation et de communication de données relatives aux ressources côtières vivantes, à l'appui d'une gestion durable. (35 %)**<br><br>• Élaborer pour les pays des supports de formation relatifs aux enquêtes (dépendantes et indépendantes) sur les pêches côtières, après consultation des parties prenantes quant aux besoins, en tenant compte des questions de genre, de culture et de droits de la personne propres à chaque État ou Territoire.<br>• Animer les formations des agents locaux dans les pays et/ou en ligne dans tous les domaines liés à la collecte, la gestion, l'analyse et la communication de données sur les pêches côtières et les habitats associés.<br>• Veiller à ce qu'il n'y ait aucun obstacle aux activités de formation, lié au genre ou à l'inclusion sociale.<br>• Superviser et surveiller la formation et le mentorat d'agents océaniens des pêches (détachés) et d'autres agents détachés au besoin. | • Les agents locaux dans les pays sont formés de manière adéquate, de sorte qu'ils peuvent concevoir des programmes d'échantillonnage adaptés pour évaluer leurs pêcheries côtières et les habitats associés.<br>• Les formations permettent aux participants de collecter, d'analyser, d'interpréter et de communiquer toutes les données recueillies dans le cadre des programmes d'échantillonnage.<br>• Des supports de formation spécifiques aux pays océaniens sont élaborés en tenant compte de la dimension de genre, de la culture et des droits de la personne.<br>• Les agents océaniens des pêches et/ou d'autres agents détachés bénéficient d'un large éventail de formations et d'une expérience professionnelle dans le domaine des sciences halieutiques côtières. |
| **Objectif 2 Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'évaluations des ressources côtières vivantes, à l'élaboration et à l'utilisation d'outils et d'approches innovants pour la collecte de données, la gestion des données et l'établissement de rapports afin d'étayer la gestion des pêches côtières. (30 %)**<br><br>• Élaborer et concevoir des enquêtes en s'appuyant sur des méthodes normalisées et sur les enseignements tirés.<br>• Promouvoir la normalisation de la collecte de données et contribuer à l'expansion de systèmes normalisés de collecte et/ou de suivi de données pour les pêches côtières (poissons, invertébrés, habitat, prises et effort de pêche) et les | • Des progrès sont réalisés dans la région en matière de normalisation de la collecte de données à l'échelon national pour la pêche de poissons et d'invertébrés en zones côtières, ainsi que les habitats associés.<br>• Des programmes de suivi et des systèmes régionaux et nationaux de gestion des données pour les poissons, les invertébrés et les |

| | |
|---|---|
| programmes à l'échelon national, en veillant à ce qu'ils tiennent compte des besoins de chaque État ou Territoire en matière de gestion.<br>• Fournir une contribution et un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de systèmes de données, d'outils et de méthodes qui permettront d'améliorer la collecte de données et le suivi des pêcheries côtières aux échelons national et régional.<br>• Analyser les données scientifiques disponibles relatives à la pêche de poissons et d'invertébrés en zones côtières, ainsi qu'aux habitats associés, afin de faire le point sur l'état des ressources halieutiques côtières.<br>• Recenser les lacunes relatives aux besoins et à la disponibilité d'informations scientifiques au niveau des pays océaniens afin de pouvoir élaborer des programmes et des systèmes pour y remédier.<br>• Veiller à ce que tous les conseils soient fournis dans un format simple, succinct et clair pour qu'ils soient faciles à comprendre. | habitats associés en zones côtières sont mis en place et opérationnels.<br>• Les lacunes en matière d'information sont recensées et des systèmes sont élaborés pour y remédier.<br>• Des conseils appropriés relatifs à l'état des ressources halieutiques sont fournis et acceptés par les pays océaniens.<br>• Les conseils fournis sont adaptés au contexte et compris par les membres et/ou d'autres parties concernées.<br>• Des évaluations et des exercices de résolution de problèmes sont entrepris en y intégrant les connaissances et outils scientifiques les plus récents, ainsi que les connaissances écologiques locales, dans la mesure du possible. |
| **Objectif 3 Promouvoir les échanges entre institutions et la collaboration intersectorielle avec les partenaires s'agissant de travaux de recherche sur les pêches côtières et l'aquaculture à l'appui d'une gestion reposant sur des données factuelles. (20 %)**<br><br>• Traiter, encourager la collaboration et travailler de concert avec des organisations, des instituts de recherche et des ONG aux échelons régional, national et international sur des questions liées à la pêche de poissons et d'invertébrés en zones côtières.<br>• Mettre en place et promouvoir des liens de collaboration avec d'autres sections/programmes/divisions de la CPS sur des questions telles que la sécurité alimentaire, les moyens d'existence à petite échelle, l'adaptation au changement climatique. | • De bonnes relations de travail sont établies avec d'autres organismes et ONG.<br>• Un vaste réseau régional d'experts complémentaires est mis en place et consolidé.<br>• Les possibilités d'obtention de soutien et de création de collaborations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la CPS, sont recherchées et mises en œuvre avec succès.<br>• L'expertise professionnelle de la personne titulaire du poste est sollicitée et apportée dans le cadre des projets ou initiatives internes. |
| **Objectif 4 Contribuer à l'administration et à la communication au sein de la Section. (15%)**<br><br>• Collaborer avec le·la Chargé·e de recherche principal·e afin d'élaborer des plans de travail annuels et contribuer à la planification globale du travail pour la Section.<br>• Tenir à jour le registre des procédures internes et d'autres procédures administratives en vigueur pour l'ensemble des activités entreprises, y compris en matière de formation.<br>• Le cas échéant, contribuer aux publications du Programme, de la Division et de la CPS, telles | • Les rapports et plans de travail annuels établis pour le compte de la Section sont conformes au plan quinquennal du Programme CFAP et au plan d'activité de la Division FAME.<br>• Toutes les opérations et activités entreprises sont entièrement étayées, et toutes les tâches administratives sont effectuées dans les délais impartis.<br>• Des contributions ou des articles sont proposés dans les délais impartis pour ajout aux |

| | |
|---|---|
| que la Lettre d'information sur les pêches, les rapports annuels et les rapports préparés par le Programme pour la Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture, ainsi que la Conférence des directeurs des pêches.<br>• Élaborer des rapports pour toutes les activités entreprises, notamment des rapports techniques et des rapports de mission, en adaptant le format à l'activité, et contribuer à l'élaboration de demandes de financement et de rapports destinés aux bailleurs de fonds.<br>• Conduire l'élaboration de publications scientifiques à comité de lecture mettant en évidence les résultats obtenus et/ou les évolutions revêtant un intérêt à l'échelon international, et/ou y contribuer.<br>• Remplacer les chargés de recherche halieutique en pêches côtières et les agents de la Section en congé ou en mission, le cas échéant. | publications préparées par des projets, le Programme, la Division et l'Organisation.<br>• Les rapports de mission sont établis dans les deux semaines suivant l'achèvement de l'activité.<br>• Les publications sont acceptées dans des revues scientifiques à comité de lecture.<br>• Les agents de la Section sont effectivement remplacés durant leur absence. |

Les critères de performance ci-dessus ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les mesures précises de résultats pour le poste feront l'objet d'une discussion entre la personne titulaire du poste et son·sa supérieur·e hiérarchique dans le cadre du processus d'amélioration des résultats.

## Tâches courantes les plus complexes (complexité du travail)

S'employer à standardiser les systèmes de collecte et de suivi des données relatives à la pêche de poissons et d'invertébrés en zones côtières, ainsi qu'à leurs habitats, en collaboration avec les pays, les ONG et les autres parties prenantes dans ce domaine, alors que beaucoup souhaitent agir à titre individuel en suivant leurs propres méthodes.

Aider à la mise en place de programmes fonctionnels de suivi des pêches côtières, en collaboration avec les agents locaux dans les pays, et transférer la responsabilité et la conduite de ces programmes à ces agents.

Former des agents locaux au suivi des pêches côtières ainsi qu'à la collecte, à la saisie et à l'analyse de données connexes, et vérifier leurs compétences dans tous ces domaines à l'issue de la formation.

Prodiguer des conseils scientifiques avisés, fondés sur les meilleures données disponibles, pour guider la gestion et fournir des solutions de gestion, généralement dans un contexte où les données sont limitées.

Travailler en étroite collaboration avec les autres composantes du Programme CFAP afin d'atteindre des résultats communs et de renforcer les liens avec d'autres organismes.

Contribuer à l'élaboration de politiques et de lois nationales (consultation des parties prenantes, modération des attentes, évaluation de la faisabilité technique, coordination entre les différents secteurs concernés, calendrier de réalisation des différentes étapes).

Travailler sur le terrain pendant de longues périodes, bien souvent dans des situations où les infrastructures laissent à désirer et où les ressources sont limitées.

## Relations fonctionnelles et aptitudes relationnelles

| **Principaux interlocuteurs en interne et en externe** | **Type de contact le plus courant** |
|---|---|
| **En externe**<br>Principaux interlocuteurs externes : | |

| | |
|---|---|
| • Organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), agents techniques des services publics, ONG et secteur privé<br>• Partenaires techniques d'organismes, d'ONG et d'établissements universitaires régionaux<br>• Consultants | • Dialogue, renforcement de la coopération, établissement de rapports<br>• Collaboration, assistance, conseil |
| **En interne**<br><br>Principaux interlocuteurs internes :<br>• Directeur·rice adjoint·e (CFAP), Conseiller·ère halieutique principal·e (gestion et moyens de subsistance) et Conseiller·ère principal·e en aquaculture<br>• Cadres professionnels et adjoints administratifs | • Explication, établissement de liens de coopération, résolution de conflits mineurs<br>• Entretien de contacts, travail de collaboration |

## Niveau de délégation

Budget des dépenses courantes : jusqu'à 75 000 euros par an.

Niveau autorisé d'engagement de dépenses ne requérant pas l'aval du·de la supérieur·e hiérarchique : 50 euros

## Profil personnel

*Cette section sert à décrire les compétences requises pour que la personne titulaire joue son rôle avec 100 % d'efficacité. (Cette description ne correspond pas nécessairement au profil de cette personne.) Elle peut combiner connaissances et expérience, qualifications ou acquis équivalents, qu'il s'agisse de compétences essentielles, de qualités personnelles ou de compétences spécifiques, propres au poste considéré.*

**Qualifications**

| Très importantes : | Souhaitables : |
|---|---|
| • Diplôme universitaire de cycle supérieur dans une discipline en rapport avec l'évaluation des ressources halieutiques côtières (poissons et invertébrés).<br>• Brevet de plongée en scaphandre autonome et bonne condition physique pour plonger dans des environnements divers. | • Master ou doctorat en sciences halieutiques côtières ou dans un domaine apparenté. |

**Connaissances/expérience**

| Très importantes : | Souhaitables : |
|---|---|
| • Au moins huit ans d'expérience pertinente dans le domaine de la recherche halieutique en Océanie, notamment de la recherche appliquée de terrain | • Connaissance pratique des deux langues officielles de la CPS (anglais et français). |

| | |
|---|---|
| sur la gestion durable des poissons et des invertébrés en zones côtières.<br>• Expérience avérée de la conception et de la mise en œuvre de protocoles normalisés de suivi des ressources halieutiques côtières (poissons et invertébrés), ainsi que des pêcheries et habitats connexes, au moyen d'un éventail de méthodes (comptages visuels en plongée, études de marché et enquêtes auprès des pêcheurs, études biologiques, etc.).<br>• Aptitude avérée à collaborer et à travailler dans le cadre d'un programme intégré auquel participent des collègues de pays et de culture variés.<br>• Connaissance des questions d'actualité intéressant la gestion des pêches côtières dans la région et la recherche scientifique, assortie d'une expérience des questions liées au genre qui se posent dans le domaine de la pêche.<br>• Excellente aptitude à la communication écrite et orale, et capacité à interagir avec des chercheurs, des représentants des pouvoirs publics, le grand public et les communautés.<br>• Excellente aptitude à communiquer avec des personnes de cultures différentes.<br>• Capacité avérée de travailler efficacement et ouvertement au sein d'une équipe dynamique.<br>• Capacité avérée à concevoir, planifier et animer des ateliers et d'autres formations.<br>• Expérience de l'utilisation du logiciel MS 365, ainsi que des logiciels de saisie et de gestion de données.<br>• Expérience de l'utilisation de différents logiciels de statistiques et de cartographie pour l'analyse de données.<br>• Expérience du travail dans un contexte où les données sont limitées pour l'évaluation des ressources halieutiques.<br>• Disposition et aptitude avérée à voyager et à effectuer des missions dans les pays membres de la CPS, y compris dans des conditions parfois difficiles. | • Expérience préalable des enquêtes socioéconomiques (conduite ou participation).<br>• Expérience de l'utilisation de logiciels fondés sur le langage R et du logiciel SIG libre QGIS ou équivalent. |

**Compétences essentielles/Qualités personnelles/Compétences spécifiques**

Les niveaux ci-dessous sont caractéristiques de ce que l'on peut attendre à 100 % d'efficacité :

| | |
|---|---|
| Niveau expert | • Vaste expérience en matière d'application de méthodes d'échantillonnage scientifique et de suivi des ressources marines côtières et des habitats associés.<br>• Vaste expérience en matière d'analyse de données sur les poissons, les invertébrés et les habitats à des fins de gestion.<br>• Vaste expérience dans des contextes où les données sont limitées.<br>• Vaste expérience de la rédaction de rapports et de la publication d'études dans des revues à comité de lecture. |

| | |
|---|---|
| | • Vaste expérience de la direction d'équipes sur le terrain, en particulier dans des environnements difficiles. |
| Niveau avancé | • Connaissance des solutions appropriées de gestion des pêches côtières en général.<br>• Bonne connaissance professionnelle des structures de base de données pour le stockage et l'extraction de données. |
| Connaissance pratique | • Connaissance de questions transversales telles que la sécurité alimentaire et le changement climatique ayant une incidence sur les pêches côtières.<br>• Politiques, lois et règlements relatifs aux pêches côtières.<br>• Enjeux relatifs au genre et aux droits de la personne, de préférence en rapport avec les pêches côtières et l'aquaculture. |
| Connaissance élémentaire | • Règlements et politiques de la CPS<br>• Questions plus larges liées à la gestion et au développement de la pêche et de l'aquaculture dans le Pacifique<br>• Enjeux socioéconomiques pertinents dans le Pacifique. |

**Comportements déterminants**

*Dans le cadre du processus d'amélioration des résultats, tous les agents sont évalués au regard des* ***comportements déterminants*** *suivants :*

- Changement et innovation
- Aisance relationnelle
- Travail d'équipe
- Promotion de l'équité et de l'égalité
- Discernement
- Renforcement des capacités individuelles

**Qualités personnelles**

- Bonne condition physique
- Sens aigu de la déontologie et de l'éthique
- Affabilité
- Sens aigu avéré du service client
- Capacité de cerner une situation et, au besoin, de prendre des décisions rapides

## Modifications du descriptif de fonctions

De temps à autre, il peut s'avérer nécessaire d'envisager de modifier le descriptif de poste en raison de la nature évolutive du milieu de travail, notamment de l'évolution technologique ou statutaire. La CPS est habilitée à apporter ces modifications le cas échéant. Le présent descriptif de fonctions pourra également être réexaminé dans le cadre du cycle annuel de gestion de la performance, en amont de la planification des résultats pour l'année considérée.